MUNICIPALITÉ DE
GRIMISUAT

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 26.09.2025
Visible par le public jusqu´au: 26.09.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000017998
Entité de publication
Commune de Grimisuat, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat

Demande d'autorisation de construire – Pose d'une clôture grillagée en limite de propriété, Grimisuat

Titre du projet de construction
Pose d'une clôture grillagée en limite de propriété

No pour consultation eConstruction
0f8d1ff1

Requérant(e)s et propriétaire(s)
Michel Beney

Auteur(e) de plans
Pierre Alain Mathys

Parcelle(s)
Parcelle 665, No Folio 6, Lieu-dit Tsavouisse, Les Grandpras

Coordonnées
1'122'795 2'596'022

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone d'habitat individuel H30, Transport, Zone d'habitat individuel H20

Moyen de droit / Consultation
Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction et auprès de l'administration communale, au 1er étage, guichet no 6, les jours ouvrables.
Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à Administration communale, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentifs aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Grimisuat
Place Mgr Gabriel Balet 1
1971 Grimisuat

Délai de mise à disposition
Expiration du délai : 27.10.2025